

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**  
du Conseil Communal de BETZDORF

Séance publique du: 19.10.2006

Date de la convocation des conseillers:13.10.2006

Date de publication de la séance: 13.10.2006

Présents: Mme Frank M. Josée, M. Wirtz Jean-François, M. Friederes Marc, M. Krier Jacques, Mme Van Westerop Adri, M. Walentiny Nico, M. Hemmerling Marc, M. Hummer Charles.

Absent excusé: M. Sinner Rhett.

Véronique Hengen, secrétaire.

ORDRE DU JOUR No : 8

**Introduction d'une caution pour la mise à disposition  
d'une colonne d'eau pour bouche d'incendie**

Le conseil communal,

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu les articles 105 et 106 de la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Entendu le collège échevinal dans sa proposition au sujet de l'introduction d'une caution pour la mise à disposition d'une colonne d'eau pour bouche d'incendie;

Après avoir délibéré conformément à la loi décide à l'unanimité des voix des membres présents l'introduction d'une caution pour la mise à disposition d'une colonne d'eau pour bouche d'incendie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2006, conformément au tableau ci-après:

<u>Désignation des taxes :</u>	Taxe actuelle TVA comprise	Tva 3%	Nouvelle taxe à partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2006
<u>Conduite d'eau :</u>			
Caution pour la mise à disposition d'une colonne d'eau pour bouche d'incendie	Néant	Néant	1.000 €

Ainsi délibéré et proposé à l'approbation de l'autorité supérieure compétente.

Berg, date qu'en tête.

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme, Berg, le 23 octobre 2006

La bourgmestre,

Le secrétaire,